



Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

4 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Stempniewsky Yvan ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Préalables	/
Thèmes abordés	<p>Partie 1 : Aspects légaux Éléments de base du droit comptable belge : sources formelles, autorités administratives.</p> <p>Partie 2 : L'établissement des comptes annuels</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'information patrimoniale : obligation d'identification, obligation envers les tiers, obligation en matière de comptes annuels • La reddition des comptes : objectif, sources, buts, révision, preuve • Les principes comptables : pertinence, objectivité, réalité, partie double, intelligibilité, comparabilité, équilibre qualitatif • Le droit des comptes : examen approfondi de chacune des rubriques patrimoniales, du compte de résultat et de l'annexe
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable d'appréhender les principes de la doctrine comptable : il maîtrisera ainsi les principes et directives des normes comptables belges au-delà des aspects techniques d'enregistrement.</p> <p>1 La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Examen écrit
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Cours magistral
Bibliographie	CAUSIN E. (2002), Droit comptable des entreprises en Belgique, Edition Larcier.
Faculté ou entité en charge:	CLSM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de gestion	GEST2M	4		
Certificat en révisorat et expertise comptable	REC9CE	4		
Master [120] en sciences de gestion	GESM2M	4		